VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middleton.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909 et signé le 12 mai 1909 par l'Hon. E. Kernaghan, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'excellent cottage résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Eiam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middleton, le 23 janvier 1909, 49 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon "Home" bien situé et près des lignes de chars.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Constance et Philip, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le susdit devis par Eiam, daté du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois, retirée de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en asphalte. Cette propriété est désirable, c'est comme résidence ou placement, sujette au bail expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triple en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnie, contenant dans chaque maison galeries, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie. Le terrain mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnie. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personnes qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1,260 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 8 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commence à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Eiam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Eiam daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur en lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 9 chambres et chambre à bain dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commence à une distance de 80 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Eiam, daté du 22 mars 1909, 37 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $612 par an.

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence au placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans de crédit pour billets également garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant le pacte de non aliénando. L'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill, avocat.

16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX BONS TERRAINS.

Troisième District.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet — MARDI, le 1er juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 28 avril 1909 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans succession de Auguste Lafforanderie No 88,920, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 35, [maintenant l'îlet No 288] compris entre les rues Solidelle [maintenant Nord Roman], Frédéric [maintenant Nord Dauphine], Louisa et Clouet, sur un plan original dressé par Louis J. Pilié, voyer, daté le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, notaire pour référence.

Tous desdits lots mesurent en mesure anglaise d'après ledit plan, chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Solidelle [maintenant Nord Roman] sur une profondeur, entre lignes parallèles de 170 pieds 6 pouces.

Et tous desdits lots ne forment chacun 27 pieds 4 pouces sur la rue Frédéric (maintenant Nord Dauphine) sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits six lots se jugent dans le fond.

Acquis par A. Lafforanderie par achat de François Lambert d'après un acte passé pardevant Charille Pollock, ancien notaire, daté le 10 août 1841 et enregistré dans le bureau des transfert et hypothèques pour cette paroisse dans le livre 23, folio 551.

Dans un voisinage qui s'améliore, non loin des lignes de chars.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Vingt-cinq pour cent comptant requis au moment de la vente. Actes de vente pardevant L. R. Gravelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 mai 1 9 16 23 30—juin 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie, Ornements, Piano, Machine à Coudre, etc.,

—AUSSI—

Huit [8] Actions de la People's Savings Bank and Trust Co.

Succession de Louise Schneider.

No 84,052—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, encanteurs—Bureau No 124 rue Carondelet — MARDI, le 25 mai [1909, à midi] à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1—Huit (8) actions du fonds capital de la People's Savings Bank and Trust Co valant un unit $100 chacune, comme représenté par certificat No 499.

2—Un lot de bijouterie, diamants, bagues simples en diamants, piano, machine à coudre, ornements, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mai—14 16 28—à date

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominic A. Cirino—No 89,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY, Encanteurs—Bureau No 816 rue Union—MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terre est composée d'une portion du lot original désigné par le numéro un, sur plan dressé par Henry Boudousquié, architecte, le 13me jour de janvier 1869 et déposé en l'étude de Félix Grima, défunt notaire, et aussi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar, couverte en ardoises, No 2800 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. McCloskey, avocat.

5mai—5 9 16 23 30—juin 6 9

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME CHARLES A. BONNET.

No 89,183—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 20 Mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 RUE BARONNE.

Le magnifique cottage simple No 2523 rue Columbus, contenant vestibule au centre, galerie et chambres élégamment construites et bien situé.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 16 avril 1909, je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres O et P de l'îlet 1354, borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et Bergenois, sur un plan ou certificat d'arpentage dressé par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 13 février 1905, et annexé à un acte passé par devant Robert Legier, notaire, le 3 mars 1905, d'après lequel dit devis lesdits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent cinquante-huit pieds entre lignes parallèles, et composé du tout du lot No 6 et une partie du lot No 7, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 17 mars 1849, etdéposé en l'étude de Joseph Lisbonay, anciennement un notaire en cette ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilèges sur ladite propriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date de la signature authentique de l'acte de vente, transférer le titre, l'acte de vente et tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, les taxes de l'année 1909 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et un dépôt requis au moment de l'adjudication de 10 pour cent chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur,

No 137 rue Carondelet.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 20

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions! Actions! Actions!

SUCCESSION DE

Philip Felix Herwig—No 81,618—Cour Civile de District.

JEUDI, 20 MAI, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 16 avril 1909, rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

1 Action de la New Orleans Stock Exchange.

50 Actions de la New Orleans Real Estate Mortgage and Securities Company.

1 Action de la New Abita Springs Hotel Company, Limited.

15 Actions de la Hibernia Insurance Company.

21 Actions de la St-Charles Hotel Company.

3 Actions de la French Opera Association, Limited.

85 Actions de la Crescent City Stockyards and Slaughter-House Company, Ltd.

Lot divers de Certificats d'Etat, Billets à recevoir, Actions, Etc.

UN LOT D'ARGENTERIE

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

9mai—9 16 20

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Positivement au plus haut et dernier enchérisseur

D'un Cottage Simple Retiré de la Banquette,

No 2207 Avenue de la Louisiane

Entre les rues Franklin et Liberté.

JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Lawrence Sylvester et al vs les mineurs Leander Sylvester et al.

No 84,054—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 30 avril 1909 et signé le 6 mai 1909, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues St David, maintenant S. Franklin, Claiborne et St André, maintenant Liberté, désigné par le numéro deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 12 janvier 1888, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant cinq chambres, cabinet, galerie sur le devant et sur le côté, hangar, et portant le numéro municipal 2207 avenue Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,

Encanteur.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 7 8 9 10

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur J. Winling vs Harold J. et Frank W. Winling, mineurs.

No 88,444—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, signé le 29 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No dix (10) d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 30 mai 1909, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Roman et Prieur, et mesurant trente-neuf (39) pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, Nos 1930-32 rue Dumaine, et contenant trois chambres de chaque côté dans le fonds; il y a une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres de chaque côté, dans la cour un hangar citerne, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Faubourg Trémé, maintenant Deuxième District de cette ville et désigné par le No neuf, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Roman, sur un plan par Moe hausen, daté du 9 juin 1845, déposé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville, lequel lot ou portion de terre, mesurant cinquante quatre (54') pieds cinq (5") pouces de face à la rue Prieur, sur trente neuf (39') pieds cinq (5") pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une maison simple en bois couverte en ardoises, No 830 rue Prieur, contenant galerie sur le devant, 4 chambres dans la cour, et il y a un hangar, citerne, etc.

Ainsi—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company Stock.

Conditions—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company pour comptant. La propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, en un crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être représentés par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière. L'acte devant contenir toutes les clauses usuelles garantissant le paiement des dits billets et l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909.

L'acte de vente pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadore Corso.

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois, convenable pour magasin et résidence, et le joli

Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division A, daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur il sera vendu à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(2) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre, désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de la 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de là une ligne oblique s'étendant vers la rue Genois, 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à la rue Genois; les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 59 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond 33 pieds 6 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de là le divisant du lot A. Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Cleveland; de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Génois 2 pieds 7 pouces et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date que l'acte de vente soit passé.

WILL J. MORGAN, Encanteur,

331 rue Carondelet.

Theo. Cotonio, avocat.

2mai—2 9 16 23 30—juin 3

VENTES A L'ENCAN.

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88,880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY, E. J. Kennedy encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rempart), Troisième et Quatrième. Ledit lot est désigné par le numéro un de l'îlet 274 et mesure trente-et-un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar, toit couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même îlet, désigné par le numéro deux, et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enregistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107, folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. Porter Parker, avocat.

15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI "HOME" DE CAMPAGNE

Et une étendue de terre boisée et pour ferme, à Alton, Lne, dans la Paroisse St-Tammany, sur la N. O. & N. E. R.R. à environ trente-cinq milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Will sam J. Holtgreve.

No 856—Cour Judiciaire du Vingt-sixième District, Paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane.

PAR E. J. KENNEDY, Encanteur—MERCREDI, le 9 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre daté du 24 avril 1909 et signé le même jour par l'Hon. Thomas M. Burns, juge de la Cour Judiciaire du Vingt-Sixième District, Paroisse de St-Tammany, No 856, la propriété ci-après décrite, à savoir, acquise par Wm J. Holtgreve de James G. Abel, par acte du 8 juin 1906, pardevant Dittman, notaire, enregistré dans le livre des transferts 45, folio 170 des registres de la paroisse de St-Tammany.

Une certaine étendue de terre, avec toutes les améliorations et bois de forêt qui s'y trouvent à Alton Lne., paroisse de St Tammany, S. 1, 2 du S. E. 1, de Sec 24, T. 8 S de R. compenant 14 R Meridian St Helene en la Paroisse St Tammany contenant 77,49 acres. Les améliorations consistant d'une jolie maison de campagne (presque finie), bois de forêt et terre pour ferme.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après la date, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, incluant le transfert de l'assurance, honoraires d'avocat en cas de procès, etc. L'acquéreur devant payer en plus les taxes pour l'année 1909, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix J. Dreyfous, notaire. 10 o/o de dépôt au moment de l'adjudication.

Dart & Kernan, avocats, Nouvelle-Orléans. Ellis & White avocats, Covington, Lne.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Peter Meid vs Mme Slumbrick.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Lne. — No 3,207 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, VENDREDI, le 21me jour de mai 1909, à 10 heures a. m., ce qui suit, à savoir: Une [1] armoire à glace, une [1] toilette, un [1] lavabo, une [1] table de centre, un [1] porte serviette, un [1] buffet, un [1] garde-manger, une [1] maonine à coudre, six [6] chaises fond en rotin, une [1] berceuse fond en rotin, une [1] berceuse en osier. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

13mai—13 16 21

Anthony J. Rossi vs Mlle Mamie Albanese

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 38,805—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 22 mai 1909, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

11 mai—11 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elma Bergeron, épouse de Dall Thomas.—No 89,236.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 19 avril 1909, dans l'affaire de la succession de Elma Bergeron, épouse de Dall Thomas, No 89,236, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 27 mai 1909, le joli cottage simple No 1561 rue N. Broad, comprenant un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le numéro quatorze et mesurant vingt six pieds quatre pouces de face à la rue Broad sur un profondeur de cent neuf pieds un pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON.

Encanteur.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

D'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos Municipaux 1015-1021 rue Constance—Nos 1005-7 rue Poeyfarré

(Dans l'îlet borné par la rue Magasin et l'avenue Howard)

Avec toutes et particulièrement les Machines, etc., y contenues, le tout connu comme la propriété et Usine de la Manufacture de Glace de la

Walker Moss Ice Company

Henry Vogt Machine Company vs William Underwood Moss et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89 693—En vertu d'un writ de fieri fac as contre William Underwood Moss, James S. Walker Moss et Alanson Trigg Moss, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant connu comme le vieux No 167 rue Constance, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Foucher), Poeyfarre, Magasin et Delord, maintenant avenue Howard, et mesurant vingt pieds de face à la rue Constance sur cinquante six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée en commun sur le côté le plus près de la rue Poeyfarre sur ledit lot au portion de terre ci-décrite, et deux autres lots de terre formant la portion du devant des lots Nos 13 et 14, et la dite allée étant une portion de celle.

Deuxième—Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarre, Constance (autrefois Foucher), Magasin et Delord, maintenant avenue Howard mesurant vingt-huit pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue Poeyfarre sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune aux autres propriétés; ladite allée étant située dans le fond des lots présentement vendus comme il est démontré sur un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 16 juillet 1843; ledit lot ou portion de terre ici décrit formant toute la façade de la susdite profondeur de quatre-vingt pieds du lot de terre désigné par le No 13.

Troisième—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Foucher), Delord (maintenant l'avenue Howard), les rues Magasin et Poeyfarré, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, de la date du 12 novembre 1846, et déposé comme plan No 6 dans le livre des plans No 2 en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Constance sur cent treize pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et sont bornés dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces auxquels ils ont l'usage en commun avec les autres lots d'après ledit plan, le tout en mesure anglaise.

Ensemble avec les machines à glace, compresseur d'amoniaque, condenseurs, échangeurs, pompes, réservoir en fer et réservoirs pour glacer et chars, tubes, tuyaux et autres connections, chaudières, fours, et diverses parties de et tous tuyaux et leurs connections, etc., en et sur la propriété ci-dessus décrite, le tout formant et composant de la manufacture de glace connue comme la propriété et manufacture de glace de la

Walker Moss Ice Company.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour la demanderesse

14 mai—14 15 16 21 28—juin 4 11 17

VENTES A L'ENCAN.

Garland Wolfe

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE A L'ENCAN.

Par ordre de la Cour dans l'affaire de Labouisse vs Labouisse.

Vente JEUDI, 27 Mai 1909, à 11 a. m